



LES FAITS DIVERS

PHOTO ROBERT CAPA 1936 - DOMAINE PUBLIC

1936
UNE EXPÉRIENCE
D'ÉPOQUE

LES FAITS-DIVERS EN FOLIE

27 avril 1936, dans L'HUMANITÉ

LES DRAMES DE LA VOIE FERRÉE

Le cadavre décapité d'un sergent-chef est découvert près de Versailles

Versailles, 26 avril. On a découvert, ce matin, sur la voie ferrée de la ligne, de Dreux à 200 mètres de la gare de Clayes, le cadavre décapité du sergent-chef Paul Rymeyko, 33 ans, originaire de Lyon et faisant partie du 509^e régiment de chars d'assaut, à Maubeuge. Ce sous-officier, avec trois de ses collègues, était venu vendredi faire un stage à l'école des chars d'assaut de Versailles. Il fut aperçu seul, hier après-midi, dans la région de Clayes. On ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

LA DOUBLE AGRESSION D'ENTRECHAUX

Toulouse, 26 avril. L'enquête sur le double drame dont a été le théâtre une ferme isolée à Entrechaux. (Vaucluse), a apporté quelques renseignements intéressants sur la direction prise par le meurtrier après sa tentative criminelle. Gabriel Kamthaus se fit transporter à Carpentras par le chauffeur de taxi qui l'avait conduit de Toulouse jusqu'à proximité de la ferme des époux Imbert. Il prit alors un billet pour Toulouse où il arriva vendredi matin, vers 5 heures. Il se rendit immédiatement chez une de ses amies. Après avoir fait sa toilette, il dormit pendant une heure environ, puis repartit pour une direction inconnue.

La police est sur ses traces.

Dans L'ŒUVRE

COUPS DE COUTEAU À NICE

Nice, 26 avril. — Cet après-midi, vers 2 heures, à la suite d'une brève discussion d'ordre électoral, un employé de commerce, M. Jean Bagnasco, a été frappé de deux coups de couteau, non loin d'un bureau de vote, par deux individus.

Le blessé, qui a été profondément atteint dans la région dorsale, a été admis à l'hôpital.

A BORDEAUX

En plein jour trois individus
attaquent chez lui un comptable

Bordeaux, 26 avril. — Ce matin à 11 heures 15, trois individus se sont présentés chez M. Paul Boiteau, âgé de 41 ans, comptable, et lui ont demandé une certaine somme d'argent. Comme M. Boiteau refusait, l'un d'eux a tiré sur lui cinq coups de revolver, le blessant grièvement dans la région dorsale.

Sur les indications de passants, des gardiens de la paix ont pu appréhender le meurtrier et ses complices, ces deux derniers Allées de Chartres et le meurtrier dans un immeuble de la rue Ferrère où il s'était réfugié et avait dissimulé son revolver et les cinq douilles vides.

Il s'agit des nommés Pierre Billiard, âgé de 21 ans, d'Ingre (Loiret), sans domicile fixe ; René Pélissier, âgé de 23 ans, demeurant à Bordeaux ; Vincent Guermeur, âgé de 21 ans, de Lagonna-Daoulas.

M. Boiteau a été transporté à l'hôpital.

Le meurtrier Billiard avait fait ce matin à 9 heures une première tentative de demande de fonds auprès de M. Boiteau. Il s'était fait accompagner de Pélissier. M. Boiteau ayant refusé, les deux hommes sont revenus à 11h15 et, cette fois, en compagnie de Guermeur, Billiard

devait remettre une partie de la somme à son complice Pélissier et rentrer ensuite à Paris avec Guermeur. Ils ont été interrogés par le chef de la Sûreté bordelaise et mis à la disposition du procureur de la République pour tentative de meurtre et complicité.

PRÈS DE VERSAILLES
Le corps d'un sergent-chef
gisait sur la voie ferrée

Versailles, 26 avril. On a découvert hier matin, à la première heure, sur la voie ferrée, à 200 mètres de la gare de Villepreux-les-Clayes, le cadavre décapité, d'un sous-officier du 509^e régiment de chars d'assaut en garnison à Maubeuge, le sergent-chef Paul Rymeyko, né le 20 octobre 1903 à Lyon.

D'après la position du corps, on suppose que ce sous-officier s'est couché de lui-même sur la voie ferrée, car la tête était nettement sectionnée, ainsi qu'une main.

De l'enquête ouverte par la gendarmerie, il résulte qu'il était arrivé à Versailles avec trois autres sergents du même régiment, vendredi soir, pour effectuer un stage de quelques jours à l'École de Versailles.

Après avoir diné tous quatre dans un restaurant, Rymeyko quitta subitement ses camarades sans faire connaître ses intentions. Dans la nuit, il revint à la caserne paraissant avoir une hémorragie dans la bouche. En effet, on a trouvé dans ses poches un mouchoir tout ensanglanté.

Il avait fait un long séjour dans les colonies et l'on suppose que le sous-officier aura mis fin à ses jours dans un accès de neurasthénie.

L'autopsie sera probablement pratiquée par le docteur Détis, médecin-légiste.

4 mai 1936, dans LE POPULAIRE

À LIVRY-GARGAN UN BAMBIN
BLESSE GRIÈVEMENT SON PÈRE
D'UN COUP DE REVOLVER

À Livry-Gargan, l'autre soir, un enfant de 9 ans a grièvement blessé son père dans les circonstances suivantes :

M. Charles Leroy, 55 rue Étienne-Dolet, était en désaccord avec sa femme et discutait avec elle sans qu'à aucun moment la moindre menace ait été proférée par l'un ou par l'autre.

Effrayé par la voix tonnante de son père et craignant pour sa mère, l'enfant, un garçonnet de neuf ans alla chercher un revolver dans un tiroir, et s'approchant de son père à pas de loup, lui tira une balle dans le dos.

Grièvement atteint à la colonne, vertébrale, M. Leroy a été transporté à l'hôpital de Montfermeil où son état a été jugé très sérieux.

CHAUFFARD ET SATYRE
UN MULHOUSIEN
EST SÉVÈREMENT CONDAMNÉ

Mulhouse, 3 mai. (De notre corr, part.) - Le tribunal correctionnel de Mulhouse s'est occupé consécutivement de trois affaires, dont le héros est toujours la même personne, un certain Steiger. Il est accusé de quatre délits. Le premier d'avoir renversé avec sa voiture et gravement blessé deux hommes ; le second d'avoir tué un autre homme avec son automobile ; le troisième d'avoir pris la fuite ; le quatrième d'attentat à la pudeur.

Il avait en son temps renversé, rue de Strasbourg, deux motocyclistes, Leinweber et Lueger. Les deux hommes sont complètement invalides depuis cet accident. Le tribunal condamna Steiger à un an de prison et à une

provision de 15000 francs qu'il devra verser à M. Leinweber, et de 8000 francs à M. Lueger. Une expertise devra établir le montant définitif des dommages et intérêts.

La seconde affaire est plus grave. Dans la nuit du 9 mars, Steiger renversa et tua un passant, rue du Rhin, à l'Île Napoléon. Au lieu de s'occuper de sa victime, il prit la fuite. Les soupçons se portèrent d'abord sur un certain Ringenbach, au nom duquel Steiger avait fait immatriculer sa voiture après le premier accident. Les recherches de la police permirent finalement d'identifier Steiger, mais entre-temps celui-ci avait vendu tout ce qu'il possédait, pour ne pas être obligé de payer d'indemnité à ses victimes. L'affaire est tellement grave qu'elle a été mise en délibéré. Le jugement sera seulement rendu le 14 mai. Ajoutons que Steiger n'avait pas de permis de conduire.

Le quatrième cas qui est reproché à Steiger, c'est d'avoir, le 25 janvier dernier, enlevé dans sa voiture deux femmes et d'avoir commis un attentat à la pudeur. Pour ce délit, Steiger et un complice sont condamnés chacun à 15 jours de prison.

Dans L'ŒUVRE

Au seuil de "l'inconnu"

Sous l'égide du Front National la réconciliation française coule à pleins bords.

Samedi soir à l'issue de la cérémonie de l'Arc de Triomphe, à laquelle avaient participé la section de Bordeaux de l'UNC¹ et une délégation de l'École de perfectionnement du GMP², la musique venait de

¹ L'Union nationale des combattants (UNC) est une association française d'anciens combattants, issue de la Première Guerre mondiale.

² Gouvernement Militaire de Paris.

regagner la station du métro Obligado³, quand une bande de 200 camelots du roi, pour des raisons que seul M. Maurras, sans doute, doit être en mesure de fournir, se mirent à pousser des cris et des injures.

Ce qui, on le devine, n'eut pas le don de plaire aux participants à la cérémonie.

Ceux-ci prirent fort mal les choses et une bagarre générale s'ensuivit. Et je te cogne, et je t'arrache les cheveux et je te bourre de coups de pieds.

Comme il arrive toujours, en ces cas-là, le service d'ordre dut intervenir. On sépara les combattants. On procéda à sept arrestations. Et tout rentra dans l'ordre.

Avouez tout de même que ce combat entre sectionnaires de l'UNC les troupes de MM. Jean Goy⁴ et Lebecq (svp !) et les camelots ne dut manquer ni de pittoresque, ni d'intérêt...

³ Aujourd'hui station "Argentine".

⁴ Cofondateur avec Marcel Déat du Rassemblement national populaire, parti politique collaborationniste pro-nazi.

Denis éditions artisanales
12 avenue de Lattre de Tassigny,
La Forge 71360 Épinac
edition@denis-editions.com